

EPS, sport et santé au regard des paroles de collégiens

Jean-Pierre Garel, chercheur associé au Laboratoire Cultures-Éducation-Sociétés à Bordeaux, rend compte de paroles¹ de collégiens dont la santé est altérée par une maladie physique. D'où un questionnement sur le sens qu'ils trouvent à l'EPS, éclairé par le point de vue de parents, sur une distinction entre les APSA et des activités physiques à visée thérapeutique, et sur la collaboration entre le professeur d'EPS et le médecin scolaire.

Sylvain présente une dystonie (trouble neurologique) : « Je me suis fait opérer, on m'a implanté des piles au niveau du bassin, avec des fils jusqu'au cerveau, ça commande mon corps. Maintenant je peux marcher, je peux faire comme les autres. J'aime le sport, maintenant que j'en fais j'aimerais en faire plus. »

Pour sa part, Elodie souffre d'une insuffisance cardiaque et pulmonaire sévère, au point d'avoir chez elle un dispositif d'assistance respiratoire sur lequel elle se branche quand elle est fatiguée. Son père met en avant la satisfaction qu'elle exprime sur sa pratique de l'EPS : « Elle est bien contente de faire les séances d'EPS (...). Elle participe à quelque chose d'important pour elle (...). Elle fait de l'éducation physique comme tout le monde, et ça l'aide pour s'affirmer comme ses autres camarades ».

De son côté, Julie cumule une grande fatigue, due à une épilepsie, un syndrome rotulien et une grande maladresse. Elle aussi aime bien les cours d'EPS : « Je m'amuse bien ... ». Sa mère précise : « Elle me raconte un petit peu ce que ça lui apporte : être comme les autres. C'est très important, surtout à cet âge-là. Elle se sent comme les autres ».

Deux éléments se dégagent de ces propos. Le premier, c'est l'avis positif des adolescents sur ce qu'ils vivent en EPS, après avoir été longtemps, voire toujours, dispensés et bien que disposant de ressources personnelles qui les éloignent a priori d'une réussite dans cette discipline. Mais c'est bien parce qu'ils y réussissent qu'ils l'apprécient, comme en témoigne le père d'Elodie : « Après chaque séance d'EPS, elle nous raconte ce qu'elle a fait, ses progressions par rapport aux séances précédentes ».

Sylvain, lui, a un tel désir de progresser qu'il préfère les cours spécifiques aux élèves à besoins spécifiques à ceux avec sa classe : « C'est mieux. Comme on n'est pas beaucoup, elle (le professeur) m'apprend plus de trucs ». Quant à Julie, elle trouve dans les adaptations qui lui sont proposées matière à réussite, enfin : « Je n'aimais pas le sport parce que je ne réussissais pas bien, je ne faisais pas les choses comme il fallait. Je perdais toujours dans les matches. Maintenant je peux faire des matches avec les autres... ». Sa mère : « Le sport, ça a toujours

été sa bête noire. Elle se sentait nulle. » Et là, cette année, « elle s'est vue en situation de gagnante alors qu'elle était toujours en situation de perdante; elle s'est sentie valorisée. » L'acquisition de pouvoirs d'agir gratifiants n'est pas étrangère au travail des professeurs. Ils ont su en construire les conditions par une attention portée à chacun-e et des adaptations non dénuées d'exigence.

L'un des éléments à retenir des propos tenus est la référence aux autres. L'aspiration à être comme eux fait écho au désir d'inclusion : pouvoir accéder pleinement aux différents domaines de la vie sociale (école, emploi, loisirs...). Pouvoir notamment exercer son droit d'écouler à suivre l'enseignement de tous-e-s, autour d'APSA qui sont des pratiques sociales valorisées, potentiellement valorisantes, et qui, dès lors qu'elles sont pratiquées avec plaisir, sont susceptibles de trouver un prolongement hors de l'école. Il s'agit donc de ne pas cantonner l'élève dans des activités physiques à visée thérapeutique qui le renvoient à ses manques, à une identité de « malade » ou de « handicapé », de ne pas adosser le pédagogique et l'éducatif au médical.

Fondamentalement, l'EPS ne vise pas à « réparer », même si, incidemment, elle peut être pensée dans la perspective d'améliorer ou préserver une fonction déficiente. Plutôt que de se fixer sur ce qui fait défaut chez l'élève, elle le sollicite de telle manière qu'il mobilise la globalité de ses capacités face à des situations dont le sens principal n'est pas d'ordre médical, y compris aux yeux des intéressé-e-s. En judo, un hémiplegique ne mobilise pas seulement son hémicorps déficitaire. L'EPS ne saurait se substituer à une approche thérapeutique, et réciproquement. ♦ **Jean Pierre Garel**

Version longue de l'article sur le site ! <http://www.epsetsociete.fr>

1. Les interviews ont été réalisées à l'occasion de deux films disponibles à l'INS HEA : *L'éducation physique pour tous au collège* (1999) et *Une UPI pour élèves présentant une déficience motrice* (2003).